



VILLE DE SAINT-GEORGES

PLAN D'AFFECTATION DES SOLS

Périmètre urbain Secteur ouest

Feuillet 3 de 4

- Légende**
- Affectation**
- Résidentielle très faible densité
 - Résidentielle faible densité
 - Résidentielle moyenne densité
 - Résidentielle forte densité
 - Résidentielle très forte densité
 - Centre-ville
 - Commerce et service d'utilité quotidienne
 - Commerce et service de type local et régional
 - Commerce et service récréotouristique
 - Noyau villageois
 - Commerce de gros et industrie légère
 - Industrie à contraintes modérées
 - Industrie à contraintes élevées
 - Industrie lourde
 - Parc et espace vert
 - Installation et équipement public
 - Intérêt patrimonial
 - Agriculture
 - Agroforestière
 - Forestière
 - Expansion urbaine
 - Affectation potentielle
 - Conservation
 - Transport
 - Limite du périmètre urbain
 - Limite de la zone agricole permanente
 - Cadastre
- Hydrographie**
- Hydrographie (superficielle)
 - Cours d'eau et lac
- Zones inondables**
- Récurrence**
- 0 - 2 ans
 - 2 - 20 ans
 - 20 - 100 ans
 - Zone de maréage
 - Site d'érosion
 - Zone de glissement de terrain
- Zone de pente forte**
- 15 à 30%
 - 30% et plus
- Sites pour déchets**
- Dangereux (fermé)
 - Fermé
- Territoires d'intérêt**
- Bassin Sartigan
 - Ravage Famine
 - Site d'intérêt historique
 - Village miniature Ballargeon
- Circuit touristique**
- Corridor international Chaudière-Kennebec
 - Côte jardins, côté cours
 - Les Sommets
 - Route du Sud
- Principale voie de circulation**
- Arrière principale
 - Arrière principale projetée
 - Arrière collective
 - Arrière collective projetée

Ce plan d'affectation des sols fait partie intégrante du règlement numéro 163-2005 de la Ville de Saint-Georges.

NB: Les amendements au plan d'affectation des sols adoptés entre 2005 et 2018 sont également intégrés à la présente carte.

Amendements:

r.744-2019	13-08-2019
r.753-2019	11-02-2020
r.755-2019	27-11-2019
r.780-2020	16-09-2020
r.782-2020	16-09-2020

Maire _____

Greffier _____

0 125 250 500 Mètres

1:5 000

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec. © Gouvernement du Québec, tous droits réservés.

Dernière mise à jour: 16 avril 2024
MRC de Beauce-Sartigan
Service de l'aménagement du territoire
2727, Boul. Dionne
Saint-Georges, Québec G5Y 3Y1

Secteur est urbain

Rivière Chaudière

ÎLE POZER

Expansion urbaine

Rivière Pozer

ILOT DÉSTRUCTURÉ

Secteur ouest rural

zone tampon

zone tampon

